

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
de Présents : 12  
de Votants : 13

Vote : Pour : 13                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Lundi 26 Janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE; M. Jean-François VIDAL.

Procuration : M. Loïc MARAVAL à Mme Géraldine ARTIS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude SIRE

**Objet : Demande de subvention au titre de la DETR, exercice 2026, voirie dégradée.**

Monsieur le maire présente le devis établis par l'entreprise GUIPAL pour le renforcement de la voirie communale de la route des Combes (Rayssac).

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le devis d'un montant de 65 408.09 euros HT,
- Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2026 à hauteur de 30% au titre de la voirie locale,  
Dit que les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2026,
- Fixe comme suit le plan de financement :
  - Montant des travaux : 65 408.09 euros HT
  - Subvention DETR : 19 622.43 euros
  - Charge communale : 45 785.66 euros HT

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

